

**Intervention dans la conférence: *Perspectives et priorités pour la nouvelle Commission et le Parlement Européen : l'économie sociale et l'innovation sociale catalyseurs de compétitivité, croissance et bien-être social* »**

**L'Économie sociale, moteur de croissance durable et inclusive. Une approche qualitative à la croissance et à la compétitivité.**

**COHEUR ALAIN – Président – Social Economy Europe**

**Je commencerais par dire où en est aujourd'hui l'économie sociale dans le paysage européen, une sorte de bilan après 5 ans de crise !**

D'abord, elle reste bien ancrée dans le secteur de l'économie européenne, 14,5 millions d'européens, environ 6,5% du total de la population active. Dans des États Membres comme la Belgique, l'Italie, la France, l'Espagne ou les Pays Bas, ce pourcentage augmente, et varie entre 9% et 11 % de la population active. Elle a paradoxalement mieux résister que d'autres entreprises à la crise économique.

Les entreprises de l'économie sociale continuent à jouir d'une grande reconnaissance sociale et institutionnelle et on peut affirmer que l'économie sociale fait partie de l'identité sociale et économique de l'Europe. Son modèle économique alternatif (une autre forme d'entreprendre) est réussi, compétitif, c'est un modèle de développement solide, durable et inclusif mais surtout clé pour la croissance économique de l'Union.

Mais, au-delà des chiffres, c'est par ses valeurs et ses caractéristiques singulières dans le paysage économique **telles que la primauté de la personne et de l'intérêt général, la gouvernance démocratique et l'inclusion, la propriété collective des bénéficiaires, qui peuvent être réinvestis dans l'activité et non vers des actionnaires que l'économie sociale se distingue dans le monde des entreprises.**

Les éléments clés de sa compétitivité sont bien ces caractéristiques singulières :

Sur le modèle économique en redistribuant –ou réinvestissant- plus justement et équitablement les bénéficiaires, **elle cherche à générer un impact positif sur l'ensemble de la société et sur l'environnement et donc agit sur l'intérêt général.**

Grâce à un modèle de gouvernance démocratique, les entreprises de l'Économie Sociale, éloigne les risques associés aux déficits de transparence et à une gouvernance irresponsable, éléments à l'origine de la crise économique globale. **La Responsabilité Sociale des Entreprises, un concept particulièrement en vogue depuis le déclenchement de la crise économique globale, et souvent aperçue comme une nouveauté dans la gestion économique, se retrouve depuis longtemps dans l'ADN de l'Économie Sociale.**

**Face à ce constat, que personne ne peut remettre en cause car les faits sont là, que pouvons-nous attendre des institutions européennes à la veille d'une nouvelle législature qui doit voir émerger un renouveau européen, une sortie de crise à l'horizon 2020 ?**

D'abord nous attendons plus qu'une reconnaissance, qu'on saluerait et qu'on apprécierait bien évidemment mais nous attendons une véritable soutient de l'Union Européenne aux entreprises de l'économie sociale, à travers des actes concrets , permettant de mieux faire face aux importants défis sociaux et environnementaux auxquels l'Union Européenne est confrontée aujourd'hui.

Pour ce faire, nous sollicitons :

- Au niveau du Parlement européen, la mise en place d'un nouvel intergroupe sur l'économie sociale. C'est le seul lieu institutionnel où nous pouvons maintenir un espace de dialogue entre parlementaires, acteurs de l'économie sociale, représentants de la Commission et représentants de la société civile,
- Au niveau de la Commission européenne, il faut renforcer la cohérence et la coordination entre les différentes unités qui, traitent de l'Économie Sociale. Pour cela, nous proposons la création d'une unité spécialisée ou d'un département transversal chargé des questions de l'Économie Sociale, peut être que la « fusion » entre la DG Marché Intérieur et Entreprise facilitera cette prise de conscience, (comme ce fut déjà le cas par le passé),
- La définition d'un plan d'action européen pour le développement du secteur de l'économie sociale, pour promouvoir l'économie sociale et les entreprises qui en font partie. Ce plan d'action permettrait aux acteurs de participer aux politiques de l'Union visant des objectifs majeurs comme : la création d'emploi, la promotion de l'entrepreneuriat, la cohésion sociale, le développement territorial, l'insertion et, plus largement, le développement économique. Le SBI II ne doit pas se limiter à l'entrepreneuriat social « individuel »
- La mise en place d'une feuille de route claire pour faire aboutir un statut européen pour toutes les familles de l'économie sociale : les fondations, les mutuelles et les associations. Le développement de ce cadre légal est d'une importance majeure pour libérer le potentiel de développement de l'économie sociale. **Les entreprises et organisation de l'économie sociale, devraient être autorisées à opérer sur le marché intérieur sur un pied d'égalité avec les autres formes d'entreprise !**

Je me réjouis des travaux qui ont été menés au cours de cette législature donnant un éclairage nouveau à l'économie sociale et plus particulièrement sur l'entrepreneuriat social mais si nous voulons pleinement développer le secteur, le faire participer à la reprise économique, donner un sens au modèle social européen qui est une force et non une faiblesse comme certains voudraient nous le faire croire, que l'économie sociale soit le moteur d'une économie du bien être alors il faut garder à l'esprit trois éléments pour construire une politique intelligente et appropriée au secteur :

- Ne pas conduire à une banalisation des entreprises de l'économie sociale basée sur l'idée selon laquelle toute entreprise pourrait appartenir à l'économie sociale, c'est un véritable risque, qui pourrait provoquer le déclin du secteur, nous le voyons très bien à la manière dont la responsabilité sociale des entreprises peut conduire à cette confusion
- Ne pas mesurer l'efficacité des organisations et des entreprises de l'économie sociale uniquement à partir d'éléments quantitatifs basés sur des ratios de performance économique et négliger toutes les mesures qualitatives ! Ce risque est bien réel dans le cadre des travaux menés sur la mesure de l'impact social. Sur ce dernier aspect la CE pourrait également lancer une étude sur la mesure de l'utilité sociale qui s'intéresse aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. Cinq thématiques retenues pour construire des critères spécifiques :
  - dimension territoriale (ancrage territorial, animation du territoire, proximité) ;
  - dimension économique (efficacité, création d'activité, réponse à un besoin) ;
  - dimension politique et sociétale (co-construction de l'intérêt général, citoyenneté active, démocratie participative) ;
  - dimension sociale (insertion, égalité d'accès, diversité, mixité) ;
  - dimension écologique (promotion de pratiques respectueuses de l'environnement).
- Ne pas laisser croire que le marché et l'initiative privée peuvent résoudre tous les problèmes et défis sociaux, ce qui se marque actuellement par une tendance/volonté à la privatisation des services publics

### **(Économie sociale et compétitivité, une perspective qualitative)**

En conclusion, l'Union Européenne a besoin d'une approche plus qualitative de la compétitivité, où les résultats économiques et les prix ne soient pas la seule mesure du rendement et de la compétitivité des entreprises.

L'économie Sociale est complémentaire aux politiques économiques et au cœur des politiques sociales. Les activités des entreprises de l'économie sociale ne sont pas guidées par des critères uniquement de marché ou de croissance, le développement, la rentabilité, les bénéfices ne sont pas les objectifs ultimes mais la contribution à l'intérêt général, à la cohésion sociale, au bien-être de nos sociétés. C'est qui est d'autant plus vrai dans les organisations qui s'occupent principalement du social et de la santé. L'économie sociale est un modèle qui faut préserver, approfondir, investir pour garantir une croissance solide et durable de notre économie.